

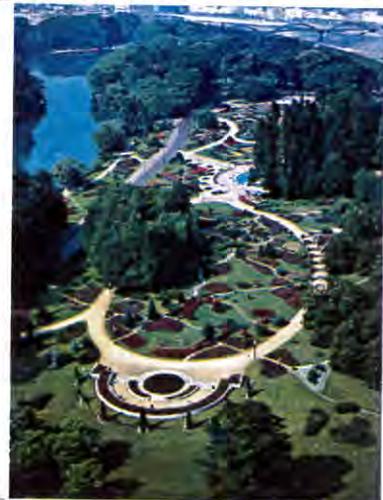
PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH) RAPPORT DE PRÉSENTATION

### Parc de la Tête d'Or

Place du Général Leclerc, boulevard des Belges,  
avenue Verguin, quai Achille Lignon 69006 LYON  
et boulevard de Stalingrad 69 100 VILLEURBANNE

Éléments inscrits au titre des MH par arrêté du 4 novembre 1982 :  
**grille d'entrée principale des Enfants du Rhône avec ses piliers –  
grille Montgolfier – monument aux morts Île du souvenir –  
serre hollandaise – deux grandes serres – serre des Camélias –  
serre des Pandanus**



#### 1) Localisation

Le Parc de la Tête d'Or est situé sur la rive gauche du Rhône, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement. Le parc est situé dans le secteur du site inscrit de l'ensemble formé par le centre historique de Lyon. Accessible par sept entrées, la plus remarquable d'entre elles est celle de la porte des Enfants du Rhône.

#### 2) Historique et description

Le parc de la Tête d'Or a été créé à l'initiative du Sénateur et Maire Vaisse afin de « *donner la nature à ceux qui n'en ont pas* ». Il s'inscrit ainsi dans la lignée des constructions de parcs urbains au XIX<sup>e</sup> siècle. À cette époque en effet, le souci de proposer des aménités aux populations urbaines devient prépondérant. On observe alors une volonté de moderniser la ville, et ainsi d'améliorer la santé publique. Les travaux commencent à partir de 1856, sous la direction du paysagiste suisse Bühler, pour s'achever cinq années plus tard.

Le parc de la Tête d'Or se compose d'un parc aménagé à l'anglaise, d'un jardin botanique et zoologique.

**Les serres** : La serre la plus ancienne est la serre hollandaise (1859). Le groupe de cinq serres visibles depuis l'avenue Verguin est composé de trois grandes serres (1865) et de deux petites serres latérales (1877).

**Le Monument aux Morts** : Tony GARNIER, lauréat du concours ouvert par la ville de Lyon au lendemain de la Première Guerre mondiale, décide d'implanter le projet de monument aux

morts sur l'actuelle Île du Souvenir du Parc de la Tête d'Or. Il envisage la transformation de l'île toute entière en un véritable mémorial aux morts. Le projet est réalisé entre 1920 et 1923.

**Les grilles d'entrée :** En 1898, le Conseil Municipal ouvre un concours pour la construction des grilles destinées à clore le parc de la Tête d'Or. Le projet de Charles MEYSSON est retenu en 1900, et réalisé en 1903. Il utilise un vocabulaire décoratif classique du courant Art Nouveau. C'est à la fois un projet qui rivalise avec les projets audacieux de l'époque et l'illustration de l'influence parisienne dans les choix esthétiques lyonnais. Les grilles ont en effet été considérées comme des plagiat des grilles du Parc Monceau à Paris.

### 3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition du PDA s'appuie sur les points suivants :

**La grille de l'entrée principale,** située directement sur la place du Général Leclerc, et le long du Rhône, permet de dégager une vue depuis les îlots alentours sur les grilles. Le périmètre ne s'étend donc pas au sud au-delà de la rue Barrème, car la grille n'entretient pas de rapport particulier avec le tissu urbain qui l'entoure. D'autre part, l'influence de l'Hôtel du Gouverneur, qui se situe au sud du parc, présente un rapport important avec le tissu urbain en damier qui s'étend jusqu' à la rue Barrème. Ceci réduit ainsi le PDA de la grille d'entrée à cette rue au sud.

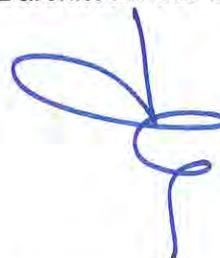
**Le Monument aux Morts :** Situé au cœur du parc, caché derrière une végétation très dense, le Monument aux Morts n'offre aucune visibilité à l'extérieur du parc, hormis le paysage lointain des parties supérieures des bâtiments de la Cité Internationale. Le PDA est réduit au minimum.

**Les serres et la grille de l'entrée Montgolfier :** La grille est située dans l'axe de l'avenue Anatole France, mais ce sont surtout les serres de grande hauteur qui sont visibles sur le secteur autour du Lycée du Parc et du boulevard des Belges. De la même façon, les immeubles de bureaux du boulevard Stalingrad de l'autre côté de la voie ferrée sont visibles des serres. Le PDA intègre donc les îlots situés le long du boulevard Stalingrad, ainsi que ceux du secteur le plus au nord du quartier de la gare des Brotteaux.

Les édifices du parc, inscrits au titre des monuments historiques, se définissent d'abord par le parc en lui-même, tout en étant l'objet d'enjeux ponctuels d'articulations avec le tissu urbain environnant. C'est pourquoi ils peuvent dès lors faire l'objet d'un PDA commun (englobant le parc dans son entièreté), qui tient compte localement des différents enjeux de chacun. C'est ainsi qu'au sud du boulevard des Belges qui jouxte le parc, les îlots ont été intégrés au PDA, car ils sont en rapport direct avec les limites du parc par une co-visibilité.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,



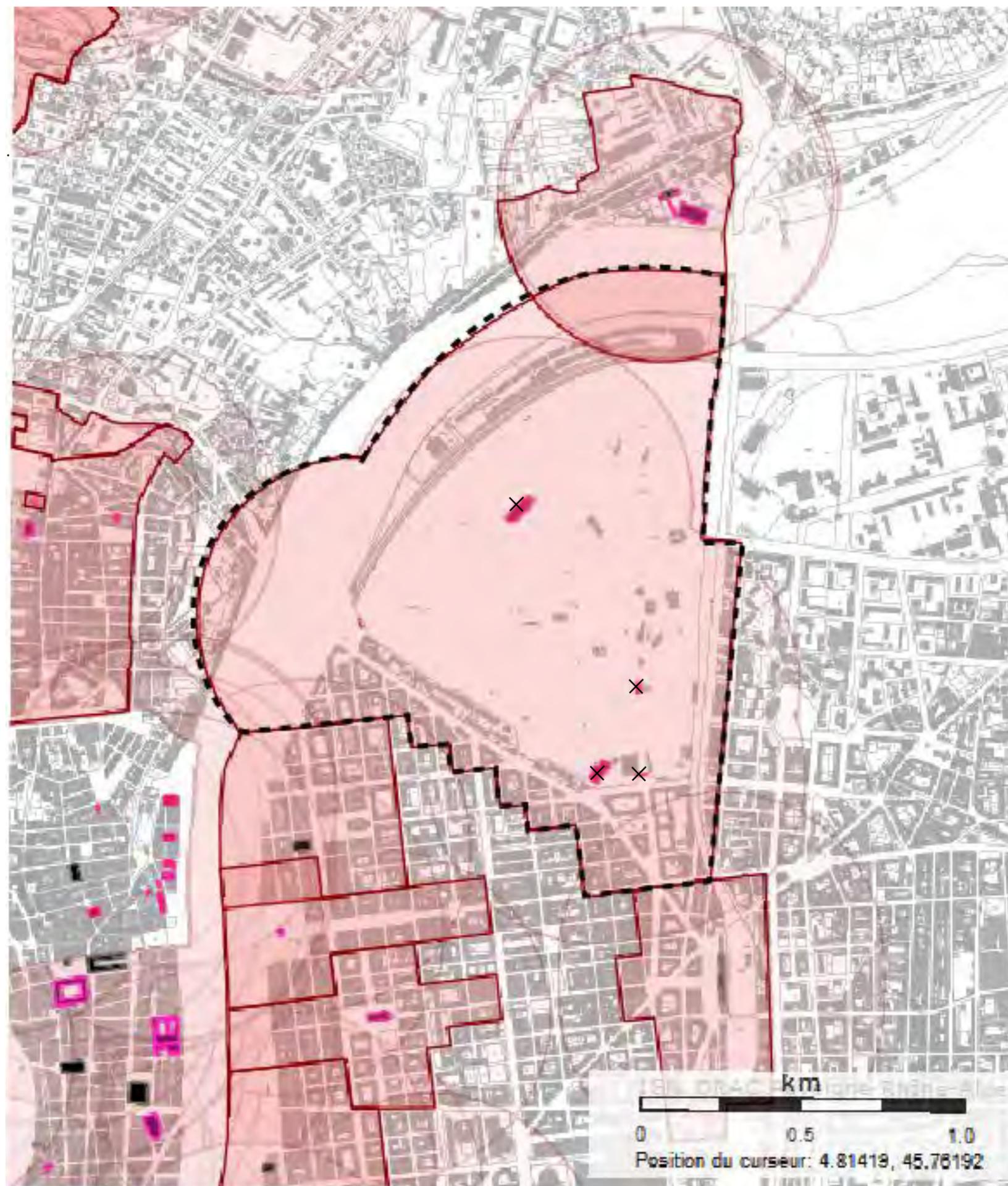
Marie DASTARAC

**PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA)  
DES MONUMENTS HISTORIQUES**

**PARC DE LA TÊTE D'OR**

Place du Général Leclerc, boulevard des Belges,  
avenue Verguin, quai Achille Lignon 69006 LYON  
et boulevard de Stalingrad 69 100  
VILLEURBANNE  
(Monument historique inscrit par arrêté du 4  
novembre 1982)

**PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ  
DES ABORDS DES MONUMENTS  
HISTORIQUES**



**LEGENDE**

**Projets de PDA**

 Abords MH

**Périmètres des 500 mètres**

 Périmètre MH

**Immeubles classés ou inscrits**

-  En instance de classement
-  Partiellement inscrit
-  Inscrit
-  Partiellement inscrit-Classé
-  Partiellement classé
-  Classé
-  Par défaut
-  Localisation du monument concerné

Direction régionale des affaires culturelles

unité départementale de l'architecture et du patrimoine  
du Rhône et de la Métropole de Lyon

Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01  
☎ : 04 72 26 59 70 ✉ : [udap69@culture.gouv.fr](mailto:udap69@culture.gouv.fr)